

Séance extraordinaire du 15 avril 2024

Province de Québec
MRC de D'Au-tray
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le lundi 15 avril 2024 à 19 h 00 à la salle de travail du conseil située au 1980, rue Bonin, à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La greffière-trésorière adjointe, madame Isabelle Sylvestre, confirme que l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 15 avril 2024 a été transmis, en bonne et due forme le 11 avril à tous les membres du conseil.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 00 sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Isabelle Sylvestre, greffière-trésorière adjointe est présente et agit à titre de greffière de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2024-04-083

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Octroi – Étude de la capacité résiduelle du réseau d'assainissement et station de traitement des eaux usées
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

3. Octroi – Étude de la capacité résiduelle du réseau d'assainissement et station de traitement des eaux usées

2024-04-084

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels N/Réf. : OPT-24-0607 de la firme Nordikeau l'étude de la capacité résiduelle du réseau d'assainissement et station de traitement des eaux usées pour un montant forfaitaire de 19 600,00 \$ plus les taxes applicables de même que les coûts et tarifs des travaux supplémentaires si nécessaires ;

QUE la greffière-trésorière adjointe soit autorisée à effectuer le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

5. Période de questions

Aucun public présent

6. Levée de l'assemblée

2024-04-085

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE cette assemblée soit levée à 19 h 12.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Isabelle Sylvestre
Greffière-trésorière adjointe

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.